

BIOCOOP EVREUX

Coopérative de consommation
constituée sous forme de Société
Anonyme à Conseil
d'Administration et capital variable
Siège social : 1, rue Jacques Monod
27000 EVREUX
R.C.S EVREUX 395 179 203



**ÉVREUX
LOUVIERS
ST MARCEL**
COOPÉRATIVE NYMPHÉA

**PREMIER
RÉSEAU
DE MAGASINS
BIO
EN FRANCE**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 11 JUIN 2018**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Chèr.e.s sociétaires, Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ**ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA COOPÉRATIVE NYMPHÉA**

Sur le plan économique national, la Bio se porte bien. Une certaine forme de banalisation s'installe, avec des effets positifs certes mais aussi avec des menaces sur le projet que revendique Biocoop. Après avoir connu une croissance record de son chiffre d'affaires de +25 % en 2016 (+17 % en 2015), le réseau Biocoop a vu, à périmètre courant, sa croissance ralentir depuis le 2^e semestre 2016. A par constant, le chiffres d'affaires stagne depuis fin 2016, en raison de l'offensive « opportune » des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) et des ouvertures (ou prochaines ouvertures) de concurrents spécialisés (la Vie Claire, BioMonde, Naturéo, Naturalia...).

On observe déjà localement les effets de l'arrivée/le renforcement de la concurrence sur les zones de chalandise où nos magasins sont implantés :

1. La GMS (grande distribution) qui augmente son offre de manière très significative (rayon vrac chez Leclerc à Incarville par exemple) ;
2. Les réseaux spécialisés comme la Vie Claire à Gravigny, BioMonde à Vernon, Evreux et Pacy/Eure, Libre Fruits Bio à St Marcel.

Tous ces éléments sont pris en compte dans la définition et la construction des projets de la coopérative.

Des outils de gestion mis en place par la Direction Générale de la coopérative permettent déjà de mieux suivre l'activité des magasins, d'en piloter la gestion et d'anticiper les besoins à venir.

NOTRE CHARTE

Notre réseau
de magasins Biocoop
a pour objectif de

**DÉVELOPPER
L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**

dans un
esprit d'équité
& de coopération

En partenariat avec les groupements
de producteurs, nous créons des filières
équitables fondées sur

**LE RESPECT DE CRITÈRES SOCIAUX
& ÉCOLOGIQUES EXIGEANTS.**

Nous nous engageons sur

**LA TRANSPARENCE DE NOS ACTIVITÉS
& LA TRACABILITÉ DE NOS APPROVISIONNEMENTS.**

Présents
dans les instances professionnelles,

**NOUS VEILLONS À LA QUALITÉ
DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE.**

Nos magasins Biocoop sont

**DES LIEUX D'ÉCHANGES & DE SENSIBILISATION
POUR UNE CONSOM'ACTION RESPONSABLE.**



L'année 2017, intense, a vu la coopérative Nymphéa prendre des décisions structurantes et engager des investissements importants pour poursuivre sa professionnalisation et son enracinement local. Elle est en effet passée en quelques mois d'une coopérative à un magasin unique (dans les faits) à une structure commune à 3 magasins, avec la nécessité de mieux organiser les opérations internes tout en essayant de réaliser les économies d'échelle nécessaires à une saine gestion, mais aussi de plus et mieux communiquer en interne et en externe.

Dans ce contexte, et avec comme objectifs de :

1. constituer et renforcer en interne l'identité de la coopérative Nymphéa nouvellement créée,
2. renforcer la visibilité de la coopérative au profit du projet politique de Biocoop,
3. fédérer les parties prenantes que sont les sociétaires, producteurs, salariés, administrateurs, acteurs institutionnels, réseau Biocoop, partenaires locaux (Association Bio Normandie, Terre Bio Normandie, Terre de Liens, InterBioNormandie Services....),

le conseil d'administration à l'unanimité et la direction générale ont acté en avril 2017 le recrutement d'un responsable de la Communication, des Partenariats et Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement à compter du 2 mai 2017.

Sur le plan économique, le chiffre d'affaire de la coopérative connaît une hausse de 15 %, en ligne avec l'évolution nationale ; elle compte, à ce jour, 36 salariés (soit 34.14 Equivalent Temps Plein), devenant un acteur économique local important et potentiellement moteur du développement de la filière Bio, de la production à la distribution spécialisée, en passant par la nécessaire transformation, très peu présente localement.

L'avenir de nos trois magasins peut dorénavant s'appuyer sur des équipes compétentes, engagées et solidaires. La coopérative commence à prendre tout son sens.

MAGASIN D'ÉVREUX

Au magasin d'**Evreux**, l'année 2017 a malheureusement débuté par une grave crise qui aurait pu avoir des conséquences économiques et sociales irréremédiables (courrier de la déléguée du personnel à la présidente et aux administrateurs). Les tensions étaient telles que la présidente a dû « mettre en congé du magasin » le directeur.

L'équipe élargie salariés/Directeur adjoint/Directrice Administrative et Financière (DAF) a pris en charge l'ensemble des tâches pour assurer la continuité des activités. Un audit a par ailleurs été réalisé par la DAF, à la demande du conseil d'administration, portant sur plusieurs points stratégiques.

Sur l'ensemble des points abordés, des dysfonctionnements graves ont remis en question la gestion, le professionnalisme et les compétences du directeur du magasin pour assurer la pérennité des activités économiques du magasin, des emplois et donc de la coopérative. Dans ces conditions, le conseil d'administration a décidé à **l'unanimité** de ne pas maintenir ce directeur dans ces fonctions et de trouver la meilleure solution juridique à cette situation.

Le directeur-adjoint du magasin a par la suite pu développer sa vision de la situation et de la fonction de directeur de magasin. Il a été recruté à **l'unanimité** par le conseil d'administration.

Fort heureusement, la situation de 2017 a également été marquée, de façon plus positive, par le « toilettage » significatif du magasin « historique » de la coopérative au mois de Juillet, en attendant des projets plus conséquents, en accord et avec la participation active de tous les salariés, essentielle à son bon déroulement.

La réorganisation du rayon « VRAC », avec une augmentation du nombre de références proposées, concrétise le souhait du réseau Biocoop de rester précurseur dans ce domaine tout en insistant de ce fait sur la nécessaire réduction des déchets produits par notre système économique productiviste et très consommateur d'énergies non-renouvelables et de matières premières issues du pétrole notamment. Le VRAC permet enfin au consommateur de diminuer sa facture en caisse, à références équivalentes.

Cet investissement total d'environ 34 k€ HT, réparti comme suit : 18,3 k€ HT (vrac + pondéreux) + 13 k€ (fruits & légumes) + 2,5 k€ (extraction vitrine), a également permis d'acquérir de nouveaux meubles pour le rayon « fruits & légumes » d'une part et des meubles pour les produits « pondéreux » (laits, cidres...) d'autre part, avec pour préoccupation d'améliorer l'offre, la rendre plus lisible pour les sociétaires au travers de la mise en place d'un espace type « marché de fruits & légumes ».

Il faut ici noter qu'une part de ces investissements a été prise en charge par le réseau Biocoop au travers de remises de prix supplémentaires (- 4,6 k€) et que ce matériel sera transféré à l'occasion du déménagement dans le nouveau magasin ébroïcien prévu pour la fin 2018.

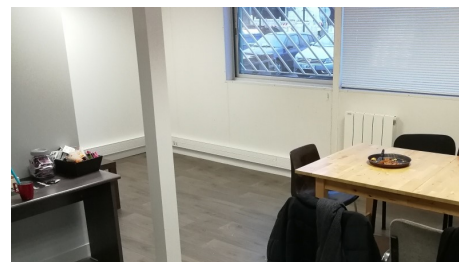
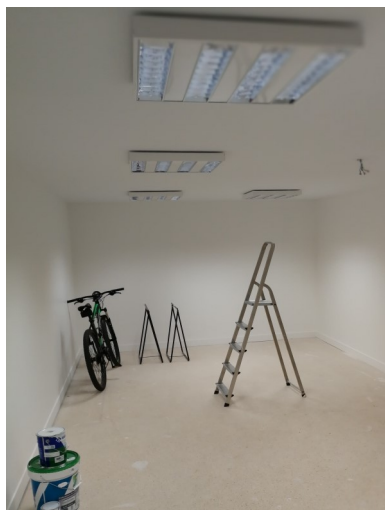


MAGASIN DE LOUVIERS

L'exercice 2017 a également vu l'intégration dans la coopérative du magasin de **Louviers La Fringale** au 31/12, conformément au vote de l'AG 2017 (Transmission Universelle de Patrimoine). Celui-ci retrouve ainsi sa place naturelle dans la coopérative.

Il faut également noter le départ de la directrice du magasin fin juin, qui a engendré le recrutement d'un nouveau directeur en mai avec un « tuilage » de courte durée, heureusement bien maîtrisé.

Des travaux d'agrandissement de la réserve, la création de bureaux pour les équipes et de locaux sociaux (espace cantine pour les salariés) ont également été réalisés sur une superficie totale d'environ 120m² supplémentaires. Cet investissement, d'un montant total de 80 k€, a permis une amélioration significative des conditions de travail de l'équipe du magasin induisant des effets positifs sur la cohésion et l'état d'esprit des salariés, sous la houlette du nouveau directeur du magasin, sur son activité et ses résultats économiques. Enfin, cela aura également été l'occasion de se mettre, ici aussi, en ligne avec la réglementation.



MAGASIN DE ST MARCEL

2017 a enfin été marquée par l'ouverture du 3e magasin de la coopérative à **St Marcel** le 22 août, planifiée de longue date et devenant réalité. Après une ouverture réussie en terme de fréquentation et l'aménagement de votre espace sociétaire avec le concours d'Angèle Riguidel, sociétaire et artiste locale, qui donne à la matière une seconde vie, la coopérative a dû faire face à une période plus difficile.

Après quatre mois de fonctionnement, les objectifs de chiffre d'affaire (CA) n'ont pas été atteints (-34% du prévisionnel sur 4 mois cumulés), associés à une perte de clientèle par rapport aux premières semaines, indiquant une déception des clients face à une offre commerciale et de service qu'ils ont estimé très probablement insuffisante.

L'arrivée non-programmée et l'extension de la concurrence sur cette zone de chalandise ont dû aussi être pris en compte pour apprécier convenablement cette situation.

Plus précisément, le nombre de clients (155 clients/jour par rapport au prévisionnel de 185 clients/jour) et le panier moyen (25.9€ HT par rapport au prévisionnel de 32€ HT) ont été très inférieurs aux moyennes des magasins de même surface du réseau Biocoop. La part du rayon ULF est à 19% contre 23% du CA pour un magasin de ce type.

Les remontées du personnel ont fait état d'incompréhensions vis-à-vis du directeur du magasin. Des salariées d'Evreux missionnées sur place n'ont pas trouvé la coopération souhaitée avec lui.

La visite post-ouverture effectuée le 4 décembre 2017 par Frédéric Raoul, responsable conseiller magasins Biocoop SA et sa collègue Margot Delton, n'a fait que confirmer le constat économique d'une situation très difficile, très en-deçà des prévisions.

Face à cette situation et ne sentant pas de la part du directeur une volonté de mettre en œuvre, de manière concertée, des solutions de redressement, dans un cadre coopératif, le conseil d'administration en accord avec la direction générale a décidé de déclencher une rupture du contrat de travail du responsable du magasin en janvier 2018.

En résumé, du fait des nombreux investissements réalisés, de rattrapage pour partie, la valeur ajoutée de la coopérative passe de 20 % en 2016 à 18 % en 2017 et la

création de 8 emplois, ce dont la coopérative peut se féliciter, entraîne une hausse significative des frais de personnel expliquant en grande partie le résultat négatif de l'exercice. Les mouvements de salariés, et en particulier les départs de cadres de magasins, ont également eu des effets sur ce résultat. De même que les travaux à Evreux et Louviers, qui ont néanmoins permis d'améliorer les services et les conditions de travail des salariés. Pour terminer, une nouvelle dynamique d'animation et de conseil a été mise en place dans les 3 magasins sous l'impulsion de la direction de la coopérative et des magasins.



ACTIVITÉ POLITIQUE DE LA COOPÉRATIVE ET GOUVERNANCE

Le conseil d'administration a souhaité mettre en place un processus de réflexion sur la gouvernance partagée de la coopérative avec des objectifs clairement posés tels que la révision des statuts, la rédaction d'un règlement intérieur, la redéfinition du projet de la coopérative à 3 magasins, son identité, le rôle et la place des différentes parties prenantes. La décision d'un accompagnement par un prestataire externe, expert du domaine et ayant déjà travaillé sur ces sujets avec des acteurs économiques de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, a été actée à l'unanimité par le conseil d'administration.

Une visite de la coopérative Biocoop CABA à 4 établissements à ANGERS a également été effectuée en octobre afin de poursuivre et compléter la réflexion sur l'organisation et la gouvernance d'une coop à plusieurs établissements (après celle d'AUXERRE-GERMINAL en janvier).

Concrétisant sa volonté de soutenir l'agriculture bio de proximité, Terre de Liens a rejoint le CA de la coopérative avec pour objectif partagé de faire augmenter une production bio et exigeante dans l'Eure par un soutien conjoint aux porteurs de projets. Nous sommes heureux d'annoncer l'accueil (projet 2016/2017 concrétisé en janvier 2018) d'un nouveau producteur bio et local Nature & Progrès au magasin de St Marcel (chevriers de Gamaches en Vexin).

En outre, le souhait de fédérer les parties prenantes du projet Biocoop a aussi débouché sur l'intégration du Collectif pour la Transition Citoyenne Ébroïcien (CTCE-Alternatiba) au projet de la coopérative et la volonté de mettre en place des actions communes.

Concernant ses relations avec le réseau Biocoop, La coopérative a participé plus activement à sa vie politique, en se faisant accompagner dans tous ses projets et en assistant aux réunions organisées aux niveaux national et local (assemblées de maison régionale -AMR- et réunions de bassin). Nous en verrons l'illustration avec le prochain déménagement du magasin « historique » d'Evreux dans les anciens locaux des éditions Atlas (route de Paris) en octobre 2018 avec une surface de vente agrandie, des nouveaux services (boucherie-charcuterie-traiteur) et enfin des locaux sociaux et de travail adaptés à un effectif de 20 personnes. Nous tenons ici à remercier particulièrement l'engagement à nos côtés de J-A Brissonnet et A Mourat.

Enfin, longtemps évoqué par le passé mais jamais réalisé, une stagiaire a été recrutée cet été dont une partie du temps a été dédié à mettre à jour le fichier sociétaires de la coopérative, et ce afin de réaliser des économies sur les envois de convocations.

Le CA en relation étroite avec la Direction Générale poursuit ainsi le travail amorcé mi-2016 par la nouvelle équipe sous la houlette de Michèle Rive, décédée le 9 février 2017 puis de JM Martin, dans le respect de la vision et des valeurs de Biocoop.

ACTIVITÉS PARTENARIALES DE LA COOPÉRATIVE

La coopérative et ses 3 magasins ont été partie prenante d'un nombre important d'initiatives et de partenariats militants qui sont décrits ci-après :

- ✓ janvier : Parution de la newsletter coopérative (2 numéros avec celui de décembre)
- ✓ mars : Echanges avec les sociétaires de la coopérative : les « papotages autour d'un breuvage » (opération renouvelée en février et avril/mai 2018 dans les 3 magasins)
- ✓ 25/26 mars : Semaine pour les Alternatives aux Pesticides - Val David (27) - Partenariat national avec Générations Futures
- ✓ Mai : Quinzaine du Commerce Equitable (magasins)
- ✓ Juin : Intervention auprès de l'Ecole Supérieure de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure sur la thématique des circuits courts auprès d'une promotion d'étudiants (100 environ) de Master.
- ✓ Septembre : Semaine des Semences Paysannes (Partenariat Réseau Semences Paysannes)
- ✓ Septembre : Campagne "Manger bio et local c'est l'idéal" (Partenariat FNAB) – 3 magasins
- ✓ Septembre : 1^{ère} réunion du projet « Logistique Mutualisée », porté par l'Association Bio Normandie (ABN) et incluant l'association euroise de producteurs Terre Bio Normandie et les magasins eurois Biocoop d'Evreux et St Marcel. Objectif : contribuer à développer l'agriculture biologique dans l'EURE (fin du projet en 2018) et fédérer les producteurs bio et locaux.
- ✓ 15 septembre : Participation du conseil d'administration (3 membres) au colloque intitulé « De la protection de la ressource au développement économique du territoire » au pôle d'Agriculture biologique des Hauts Prés au parc d'activités du Vauvray.

- ✓ 27/28 octobre : Partenariat APF Association des Paralysés de France « campagne Handi-Don » : 350 tickets vendus pour 749,05€ de dons ; cibles : clientèle et salariés – magasin Evreux
- ✓ 25 novembre : stand Biocoop au Village Zéro déchet à Val de Reuil (militant et éducatif) : > 400 participants
- ✓ 26 novembre : « Mois sans tabac », partenariat avec le CHI Eure-Seine- Evreux sur les thématiques Bio et Santé.
- ✓ Novembre : « Mois de l'Economie Sociale et Solidaire ESS » avec les partenaires locaux de l'ESS et en point d'orgue l'organisation de la projection-débat au cinéma de Vernon réunissant une centaine de personnes le 30/11.
- ✓ Décembre : Défi « Familles à alimentation positive » piloté par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure avec l'Association Bio Normandie (ABN) au magasin de Louviers ; 2 groupes de 25 visiteurs accueillis avec des conseils sur l'alimentation.
- ✓ Décembre : achats de parts sociales dans la SCIC « la grange aux légumes » suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise d'insertion « l'arbre aux légumes » et accueil en magasins pour la collecte de parts sociales.

SPONSORING

Afin d'accroître la visibilité de la coopérative sur le territoire eurois, deux partenaires locaux ont été retenus dont les projets nous ont semblé correspondre au projet sociétal et aux valeurs portés par Biocoop en lien avec la qualité de l'alimentation bio et la santé, la pratique des activités physiques et sportives, un niveau de performance élevée avec des moyens limités, la valorisation des femmes dans le monde du travail, le « collectif » et la coopération, la solidarité entre partenaires :

- Club Ice Skating Club de Louviers (saisons 2017/2019)



- Evreux Volley-Ball (saison 2017/2018) :



ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nos magasins restent performants sur le contrat de base : Accueil, Conseil, Commercialité, Hygiène, Social, Gestion, Différenciation par les valeurs.

Grâce à son identité forte, la poursuite de la stratégie sociétale activiste du réseau continue de le singulariser et le différencier : vrac-zéro déchet, commerce équitable Nord-Sud ET origine France, produits « locaux » et de saison, juste rémunération des producteurs via la structuration de filières amont.

Localement, la diversification vers la restauration collective (publique et privée) est à l'étude avec nos partenaires (Biocoop Restauration notamment).

1. Le déménagement du magasin « historique » d'Evreux à la rentrée 2018 avec la mise en place de nouveaux services dans une surface de vente agrandie (595m²), dont une boucherie-charcuterie-traiteur, dont la partie production sera située à St Marcel et qui permettra d'approvisionner les 3 magasins de la coopérative ;
2. La réorganisation du magasin de Louviers avec une offre VRAC élargie ;
3. La vigilance et la prudence sur la situation du magasin de St Marcel, dont les paramètres économiques des 3 derniers mois redeviennent conformes à ceux attendus ; ceci doit nous inciter à un optimisme prudent ;
4. L'accueil de réunions politiques (bassins) et de sessions de formation du réseau Biocoop (Evreux et Louviers).

Il existe également au sein du conseil d'administration une volonté de mieux associer les sociétaires à la vie de la coopérative via la création d'un **groupe « Vie Coopérative »** agréée par les sociétaires et ayant pour objet, but et activité, le développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et de ses bonnes pratiques et la poursuite de l'activisme sociétal de Biocoop.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2017 : Néant

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES DETTES FOURNISSEURS AU 31/12/2017

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Echéances de 1 à 45 jours : 205 875,98 € contre 104 634, 37 € en 2016

Echéances de 46 jours à 60 jours : 0 € contre 1068,91 € en 2016

Echéances à plus de 60 jours : 269 451, 25 € contre 0 € en 2016

EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 4 081 378 € (contre 3 536 875 € au titre de l'exercice précédent), soit une variation de 15,4 %;

le total des produits d'exploitation s'élève à 4 128 796 € (contre 3 551 996 € au titre de l'exercice précédent) soit une variation de 16,2 %;

les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 4 387 330 € (contre 3 506 567 € au titre de l'exercice précédent) soit une variation de 25,12 %.

Le résultat d'exploitation ressort à - 258 535 € (contre 45 429 € au titre de l'exercice précédent).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 704 498 € contre 470 837 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 49,63 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 228 322 € contre 183 904 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 24,15 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 36.

Compte tenu d'un résultat financier de 157 784 € contre 7 058 € au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à -100 750 € contre 52 487 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de - 40 123 €, de l'absence d'impôt sur les bénéfices, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 140 873 € (contre un bénéfice de 47 879 € au titre de l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 308 469 € contre 1 347 873 € pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La croissance de l'activité se poursuit avec une **hausse** de 15% à **4 081 978 €** ; le taux de **marge** global reste stable à **28%**. Les **capitaux propres** solides à 800 000 € représentent 44% des ressources et les perspectives d'avenir de la distribution de produits biologiques restent favorables.

La **trésorerie** est solide avec **306 000€**. Les impôts et taxes augmentent de +50% en lien avec les cotisations fiscales sur salaires. Due à l'ouverture du 3^e magasin de St Marcel, les frais de personnel connaissent une hausse significative.

Les résultats du 1^{er} trimestre 2018 laissent entrevoir la poursuite de la croissance de l'activité des magasins d'Evreux (+2.30%) et Louviers (+9.50%). Les résultats du magasin de St Marcel laissent observer un renversement de la tendance baissière et redeviennent conformes aux prévisions grâce à l'engagement des équipes de la coopérative.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 140 873 € en report à nouveau.

RAPPEL DES RISTOURNES DISTRIBUÉES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de ristournes, au titre des trois précédents exercices.

DÉPENSES NON-DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous informons que les mandataires sociaux de la Société n'exercent pas d'autres mandats et fonctions dans d'autres sociétés.

CONTRÔLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Constatant que les mandats de la SOCIETE DE CONSEIL EN ORGANISATION ET GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE, Commissaire aux Comptes Titulaire, et du CABINET JEAN-PIERRE MARTIN, Commissaire aux Comptes Suppléant, arrivent à expiration lors de la présente assemblée, il convient que l'assemblée nomme leurs remplaçants.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que la **SAS BIOCOOP LA FRINGALE** a été intégrée comme établissement secondaire de la coopérative BIOCOOP EVREUX par Transmission Universelle de Patrimoine au 1er janvier 2018. Le bilan de BIOCOOP EVREUX reprend l'ensemble des comptes actifs et passifs de ladite société.

MODIFICATION DU MODE DE CONVOCATION

Nous vous proposons de simplifier le mode de convocation des sociétaires aux assemblées générales, dans un souci d'économies et de bonne gestion de la coopérative.

Le coût total de la prestation (impression/routage/affranchissement) en vue de l'acheminement par courrier de la convocation **individuelle** à l'Assemblée Générale de notre Coopérative s'élève à environ 6.000 € en 2018 à mettre en relation avec le nombre croissant de sociétaires (8840 soit +1019 sociétaires en variation annuelle).

Il est proposé de modifier le mode de convocation en laissant au Conseil d'administration le choix du mode de convocation et notamment en remplaçant l'envoi des lettres de convocation individuelle des sociétaires par **l'affichage en magasins et/ou par insertion dans le journal d'annonces légales**.

L'utilisation additionnelle des courriels sera rendue possible par leur collecte auprès des sociétaires qui l'accepteraient (environ 20% à ce jour).

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration